

LES CHRONIQUES DE LA DÉCISION SOUS PRESSION



Épisode **05**

PERSONNE N'AVAIT DIT NON

*La décision semblait faire
l'unanimité.*



PRÉCÉDEMMENT, DANS LES CHRONIQUES...

Les indicateurs étaient au vert.

Ils décrivaient exactement ce que l'équipe réussissait à produire.

Mais ils ne disaient pas dans quelles conditions elle y parvenait.

Le nouveau périmètre n'avait pas été refusé.

Pour la première fois, il n'avait simplement plus été considéré comme gratuit.



16 h 41.

La réunion devait durer trente minutes.

Elle en dure déjà cinquante-deux.

Sur la table, les bouteilles d'eau sont presque vides.

Un ordinateur souffle plus fort que les autres.

Dans le couloir, quelqu'un pousse un chariot de ménage.

La mise en production est prévue le lendemain soir.

Le prestataire a réservé ses équipes.

Le message destiné aux utilisateurs est prêt.

Les sauvegardes sont terminées.

Les tests ont été validés.

Sur l'écran, une dernière ligne apparaît :

Décision attendue : autorisation de basculement.

Lina relit la phrase.

Puis referme lentement son stylo.



LES DERNIERS POINTS

Paul, le responsable du projet, reprend la parole.

Les tests fonctionnels sont validés.

Il fait avancer la présentation.

Le support sera renforcé tout le week-end.

Nouvelle diapositive.

Le plan de retour arrière est documenté.

Autour de la table, plusieurs personnes acquiescent.

Lina ouvre le document.

Elle descend jusqu'à l'étape 7.

Le nom d'un ancien serveur apparaît encore dans la procédure.

Elle place le curseur sur la ligne.

Puis regarde l'heure.

Le directeur se penche vers l'écran.

Et si nous devons revenir en arrière ?

Paul répond sans hésiter.

La procédure est prête.

Lina garde les yeux sur l'étape 7.



16 h 56.

Un téléphone vibre contre la table.

La personne assise près de la porte commence à ranger son chargeur.

Quelqu'un murmure :

La salle est réservée à 17 heures.

Paul affiche la dernière page.

Est-ce que quelqu'un voit un point bloquant ?

Le silence s'installe.

Lina inspire légèrement.

Elle ne sait pas encore si l'ancien nom du serveur constitue réellement un problème.

Peut-être seulement une erreur dans le document.

Peut-être que la commande réelle a déjà été corrigée.

Peut-être que le test a été effectué autrement.

Elle ouvre la bouche.

Il reste peut-être...

La porte s'entrouvre.

Excusez-moi, nous attendons la salle.

Paul regarde l'horloge.

Nous terminons.

Puis il revient vers le groupe.

Donc, aucun point bloquant ?

Personne ne répond.



Le directeur ferme son ordinateur.

Très bien.

Nous validons.

Quelques chaises reculent.

Les conversations reprennent.

Le prestataire reçoit la confirmation.

Le message destiné aux utilisateurs est programmé.

Dans le compte rendu, une ligne est ajoutée :

Décision validée à l'unanimité.

Lina reste assise quelques secondes.

Son voisin récupère sa veste.

Enfin terminé.

Elle sourit faiblement.

Puis rouvre le plan de retour arrière.

Étape 7.

L'ancien nom du serveur est toujours là.

Elle commence à écrire un message :

Petite question concernant la procédure...

Elle relit les trois mots.

Puis efface le message.



18 h 08.

L'open space s'est presque vidé.

Les stores se reflètent dans les écrans noirs.

Au loin, l'ascenseur émet une dernière sonnerie.

Lina compare la procédure avec le schéma de l'architecture actuelle.

Le serveur a changé.

Les droits aussi.

La procédure décrit bien comment revenir en arrière.

Mais personne ne l'a exécutée depuis la dernière modification.

Son téléphone s'allume.

On t'attend en bas.

Elle répond :

J'arrive.

Puis ouvre une fenêtre de commande.

Elle saisit les premières lettres.

S'arrête.

Referme la fenêtre.

Et appelle Paul.



Désolé, je sais qu'il est tard, dit Lina.

Paul marche probablement vers sa voiture.

On entend une portière claquer.

Qu'est-ce qu'il y a ?

Je ne sais pas encore si c'est bloquant.

Un silence.

Mais ?

Lina regarde l'étape 7.

La procédure de retour arrière fait référence à l'ancienne architecture.

Elle n'a pas été mise à jour ?

Si. Mais pas entièrement.

Elle cherche ses mots.

Je ne sais simplement pas si elle fonctionne encore jusqu'au bout.

Paul ne répond pas immédiatement.

Pourquoi tu ne l'as pas dit pendant la réunion ?

Lina baisse les yeux.

Parce que tu as demandé s'il existait un point bloquant.

Et tu n'en étais pas certaine.

Non.

Elle marque une pause.

J'avais seulement un doute.



18 h 27.

Paul rallume son ordinateur.

Il appelle le technicien d'astreinte.

Puis le prestataire.

Personne ne cherche à désigner un responsable.

Ils exécutent ensemble la procédure de retour arrière dans l'environnement de test.

Les premières étapes fonctionnent.

À l'étape 7, la commande échoue.

Le compte utilisé n'a plus les droits nécessaires.

Le technicien vérifie.

Recommence.

Même résultat.

Paul regarde l'heure.

Combien de temps pour corriger et refaire le test ?

Deux ou trois heures, si tout se passe bien.

Et si cela ne se passe pas bien ?

Le technicien ne répond pas.

Paul prend son téléphone.

Je reporte le basculement.



La mise en production est décalée d'une semaine.

Le prestataire devra réorganiser ses équipes.

Le projet supportera un coût supplémentaire.

Dans le nouveau compte rendu, une phrase apparaît :

Décision reportée après vérification complémentaire du plan de retour arrière.

Paul relit le document.

Puis ouvre celui de vendredi.

Décision validée à l'unanimité.

Il reste quelques secondes devant la phrase.

Personne n'avait dit non.

Lina, elle, n'avait jamais réellement dit oui.



LE REGARD DE LA MÉTHODE CYBERSÉRÉNITÉ

Ce que raconte cet épisode

Les tests avaient été validés.
Les sauvegardes étaient disponibles.
Le plan de retour arrière était documenté.
Lorsque Paul avait demandé s'il existait un point bloquant, personne n'avait répondu.
La décision avait donc semblé unanime.
Pourtant, Lina portait encore un doute.
Il n'était pas encore assez précis pour devenir une alerte.
Mais il était suffisamment important pour mériter une vérification.
Le silence avait été interprété comme un accord.



STOP

Suspendre la validation avant de confondre absence d'objection et adhésion réelle.



EXPLORE

Créer un espace pour les doutes encore incomplets :

- qu'est-ce qui n'a pas été testé récemment ?
- quelle hypothèse pourrait encore être fausse ?
- qui est le moins convaincu par la décision ?
- quelle réserve n'a pas encore trouvé les mots pour être exprimée ?



DECIDE

Transformer le doute en vérification concrète.

Identifier ce qui doit être contrôlé.

Attribuer la vérification.

Fixer un délai court.

Puis confirmer, adapter ou reporter la décision sur la base des faits obtenus.

**La Méthode Cybersérénité ne cherche pas à multiplier les objections.
Elle aide à créer les conditions dans lesquelles un doute utile peut être
exprimé, vérifié et traité avant de devenir un incident.**



Méthode Cybersérénité